

10.12.2007 - 10:10 Uhr

eonomiesuisse - Politique climatique : éviter de faire cavalier seul / La taxe CO2 manque d'efficacité sur le plan économique et de pertinence écologique

Zürich (ots) -

Une taxe d'incitation sur le CO2 en Suisse n'est pas gage d'efficacité, car le coût des efforts de réduction des émissions est très élevé et la possibilité de prendre des mesures à l'étranger largement exclue. En outre, la taxe manque de pertinence écologique. Telle est la conclusion, claire et réaliste, du professeur Straubhaar dans l'étude de l'Institut d'économie internationale de Hambourg (HWWI). L'étude vise à montrer comment un petit pays comme la Suisse peut contribuer efficacement à la réduction des émissions mondiales de CO2. Les discussions autour d'une réforme fiscale écologique ne doivent pas s'embarrasser de vœux pieux. Elles doivent être replacées sur des bases rationnelles.

L'extension et l'augmentation de la taxe CO2, deux mesures envisagées dans le cadre d'une réforme fiscale écologique, sont au centre de l'étude. Les chercheurs ont donc examiné les conséquences économiques de ces mesures sur la base de critères relatifs à l'environnement et à la prospérité. Il en ressort qu'une taxe modérée entrave légèrement la compétitivité des branches à forte consommation d'énergie et freine quelque peu la croissance économique, mais que ces effets se renforcent au fur et à mesure que la taxe augmente. En outre, les résultats pour l'environnement sont incertains.

L'étude propose une série de mesures de substitution. Les premières possibilités envisagées consistent à intégrer un système international de négoce des droits d'émission et à utiliser plus intensivement les mécanismes flexibles du protocole de Kyoto. Il s'agit donc d'une contre-proposition efficace à l'introduction d'une taxe. Le professeur Straubhaar conclut que la mise en place coordonnée de solutions à l'échelle internationale est indispensable pour résoudre au niveau planétaire les problèmes de climat et de CO2.

Pascal Gentinetta, président de la direction, souligne qu'eonomiesuisse accepte la décision du Parlement d'introduire la taxe CO2. Par contre, il juge son relèvement problématique. Au vu de la forte augmentation des prix du pétrole, il appelle à une remise en question d'une taxe d'incitation introduite uniquement dans notre pays. Les conclusions de l'étude du HWWI vont dans le même sens. Les effets économiques et écologiques d'une taxe doivent être évalués sans préjugés idéologiques.

Pour Rudolf Hug, entrepreneur membre du Comité directeur de Swissmem et président de la Commission énergie et environnement d'eonomiesuisse, les projets du DETEC d'introduire une taxe d'incitation générale sont inquiétants. Si la Suisse décidait de faire cavalier seul, ce serait très problématique pour la place économique et négatif pour l'environnement. M. Hug estime qu'il faut se soucier de la place industrielle suisse : « C'est le seul moyen de continuer à disposer des compétences spécialisées pour trouver des solutions ambitieuses en matière de protection du climat. »

Contact:

Urs Rellstab

Téléphone : 044 421 35 35

urs.rellstab@economiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100551105> abgerufen werden.